Périmètre – Reprise des données Réunion du 12 juillet 2022

Bonjour,

Afin de poursuivre les tests du service et l'exploitabilité des informations dans le cadre de votre métier, il est nécessaire de s'assurer de la finalité des données intégrées dans le nouveau Service.

Ce fichier détaille les attendus pour cette semaine de test.

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

Cordialement,

L'équipe Impact emploi association.

Périmètre – Reprise de données

1. Au niveau général

Il vous est demandé de vérifier dans le nouveau Service, la présence et l'accessibilité de chacune des associations présentes.

Etape 1: Pour visualiser vos différents SIRET, vous pouvez utiliser la fonction « Rechercher »



Modifier l'url en saisissant le n° de SIRET recherché :



<u>Ou</u>

Recopier l'URL présent dans le fichier import_portefeuille (envoyé par mail le 8 juin dernier)

<u>Etape 2</u> Retourner le fichier Import_portefeuille complété du résultat de vos tests via le <u>formulaire « Retour d'expérience »</u> .

Au service de notre protection sociale

2. Au niveau détaillé

Sur un échantillon de SIRET, vous vérifierez les données. Vous vous focaliserez sur les informations

Etape 1. Accédez à l'association concernée

afférentes aux agréments et aux organismes sociaux.

- Etape 2. Accéder aux données de l'association par l'onglet 'Gestion du compte'
- Etape 3. Vérifiez que les informations remontées au niveau de l'employeur sont correctes
- Informations dans l'onglet 'Association'
 - Agrément(s)
- Informations dans l'onglet 'Organismes sociaux'
 - Vérifiez que tous les organismes sont bien remontés

Etape 4 : Vous constatez des erreurs, des manques concernant les agréments et les organismes sociaux.

Il convient de faire une copie d'écran des saisies sur le logiciel actuel et une copie d'écran de l'affichage erroné sur le nouveau service

Etape 5: Vous nous faites parvenir ces copies d'écran par le formulaire retour d'expérience.

Périmètre technique

Vous constatez des lenteurs d'exécution.

Par le biais du <u>formulaire retour d'expérience</u>, vous nous préciserez :

- La durée des lenteurs
- La périodicité
- Les pages concernées

Si vous détectez d'autres informations erronées, utilisez <u>le formulaire retour d'expérience</u>.